



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire : Guy Detongre
Rue de la moinerie, 13,
4680, Hermée Tél : 0494130037
guy.detongre@base.be

Hermée, le 6 décembre 2015

PV de la réunion LFPS du 28 novembre 2015

Présences : JPaul Paternoster, Roland Marcq, Freddy Schallenbergh, Bernard Gillot,
Jean Pilate, Josette Lefebvre, Samuel Bernard, Mike Mombeek
Guy Detongre, JPierre Collard, Albert Coolens, Charles Hastir, JMarie Luyckx,
Benoit Sottiaux, Michel Dumortier

Excusés : Eric Detaille, M Gossiaux, JC Desilve, Michel Cazier

Bienvenue à tous le monde. JM Luyckx est content d'avoir récupéré la maison wallonne de la pêche pour les réunions de la LFPS. Le local de Jambes nous a cependant bien dépanné.

Points pour les divers : - mises à jour du ROI de la LFPS.
- mises à jour du règlement des concours publics
- dans le PV BFA du 26/1/2013, pt 3.0 , il est dit : on peut organiser un concours le jour du CB jeunes et vétérans, si le concours se fait à minimum 25 kilomètres du lieu du CB. Est Compétition demande l'application pour les autres CB.
- pourquoi la manche feeder qui devait avoir lieu à Lanaye, a eu lieu à Péronnes.
- info véhicule de la FS
- info sur les gobies
- André Tayemans n'a toujours pas reçu son prix pour sa 3me place lors de la 4me manche des sélections inter feeder
- info; problèmes avec les gardes (SPW)

1- Approbation du projet de PV de la réunion de la LFPS du 18 avril 2015

N'ayant pas de remarques, les délégués approuvent et signent le projet de PV.

2- Approbation des projets de PV des réunions du BFA (19/12/2014, 31/01/2015, 24/04/2015)

Les réunions du 19/12/2014 et du 21/1/2015 étaient des réunions préparatoires à effectifs limités.

Pour le PV du 31 janvier rédigé par E Pinoy, R Marcq n'a pas eu le temps de l'analyser. Il va faire un rapport et l'envoyer aux délégués pour les remarques.

Le PV du 31 avril, a été rédigé par Roland et Mady, Les délégués LFPS n'ont pas de remarques.

3- Préparation de la prochaine réunion du BFA - désignation des délégués.

La réunion du BFA aura lieu à la maison wallonne de la pêche, le 5 décembre.

E Pinoy a communiqué l'ordre du jour de la réunion. Points à ajouter: modifications aux règlements de la FIPS et divers.

Délégués: JP Paternoster, JM Luyckx, R Marcq, M Mombeek, JP Collard, G Detongre

4- Championnats de Belgique 2015 - commentaires de la LFPS - examen du rapport de JP Paternoster

S Bernard n'accepte pas la remarque qui a été faite concernant la collation aux officiels du CB.

JM Luyckx certifie ce qui suit : la dame qui était derrière le comptoir a demandé (en s'adressant à S Bernard) **qu'est-ce qu'on fait avec ces gens là.** Comme il n'y a pas eu de réponses, les officiels ont décidé de payer. Cela ne s'est jamais vu ailleurs. Ce point a été décidé en réunion du BFA (il y a une dizaine d'années). Il faudrait rappeler ce point dans le règlement des concours. La FLPC devra rembourser les frais des officiels. Les 250€ pour l'organisation du CB n'ont pas encore été versés à cause de ce problème. Les frais des officiels seront déduits des 250€ de la FLPC.

- Remarques:
- Cette année, environ 150 palmarès ont été vendus. Pour la LFPS, il faut continuer l'édition et la vente. Le club organisateur doit fournir du personnel pour vendre les palmarès.
 - il faut rappeler les dates limites pour une non utilisation du quota (1er mai pour l'individuel et 15 août pour l'interclubs).
 - excepté pour le championnat de Belgique feeder organisé par Est Compétition, il y avait trop peu de contrôleurs, voir pas du tout (CB moulinet), ce qui a pour conséquence un non respect du règlement des CB.
 - dans le règlement des CB, il n'est stipulé nulle part qu'il faut des commissaires (il faut revoir le règlement).
 - Le club de Beringen est suspendu 2 ans des CB. Les pêcheurs ne sont pas suspendus.
 - les inscriptions par mails ont très bien fonctionné.
 - Le règlement CB feeder doit être revu pour les distances minimum de pêche. Application du règlement de la FIPS ???
 - Pour les absences aux CB : absences en 2015 = 2ans (2016 et 2017)
absences en 2016 = 2ans (si récidives = 4 ans)

5- Organisation des CB 2016: propositions des modifications du règlement - suggestions - candidatures LFPS

Les modifications du règlement sont actées dans le PV du BFA du 24 avril 2015.
La répartition des places sera calculée prochainement par JP Paternoster.

Candidatures pour les organisations 2016

Carpe, les 29- 30 avril et 1er mai, à Bernissart
U14, U18, U23 et vétérans, le 28 août, org Est Compétition, canal Albert Haccourt
Final individuel et les dames, le 4 septembre, org. FLPC
Moulinet, le 11 septembre, org. Fédé de la Senne ???
Handi-pêche, le 21 mai, dans le parc de Malines
Feeder, le 18 sept., à Kinrooi,
Interclub, les 24 et 25 septembre, org. MLV, canal Albert, à Kanne et Veltwezel

R Marcq signale que la FIPS a modifié l'âge pour les jeunes et vétérans.
A partir de 2017, ce sera U15, U20, U25 et les vétérans à partir de 55 ans

6- Section carpe: exposé - rapport 2015 - planning et objectifs 2016

Au CM, deux pays ont été tirés au sort pour un contrôle anti-dopage: les USA et la Belgique sont sortis. Il y a eu trois tirages; un pour le pays, un pour l'équipe, un pour le pêcheur. Il faut compter 2 mois pour les résultats. Si c'est négatif, on ne prévient pas le pêcheur. Au CM, la pêche n'était pas technique et la Belgique s'est classée 8me sur 24.

Rappel: un commissaire au CB ne peut pas donner une sanction, ni interdire au pêcheur de pêcher. Il doit marquer l'infraction sur la fiche de pesée, prévenir le responsable qui pourra proposer une sanction au BFA. Le responsable peut donner un avertissement, c'est à dire une carte jaune. (voir dans le règlement des internationaux de Roland). Cette carte jaune sera placée derrière le pêcheur pendant 3 ans.

Propositions de modification au règlement des CB

- plus de remise des prix. Les prix seront mis dans une caisse pour des achats de la section carpe.
- aligner les heures d'amorçage en fonction du règlement de la FIPS.
- carte jaune

Les propositions de modifications doivent être présentées au BFA.

Le CM 2016 aura lieu en France, du 21 au 24 septembre, au lac du Bourdon. Il y est prévu 2 entraînements.

7- Feeder - situation

Lors du CM dames, JM Luyckx a eu une très grosse altercation avec P Vanhoo. Quelques jours plus tard, P Vanhoo a remis sa démission. E Pinoy a signalé à JM que Pascal Delrue et Marnix Bauwens étaient d'accord d'assurer l'intérim. Si Pascal Delrue est candidat au poste de coach, il faudra l'entendre, voir ses objectifs et lui dire ce qu'il peut et doit faire. Il est bien entendu que le coach ne peut pas pêcher les sélections.

JM Luyckx a finalement accepté la proposition du parcours de Péronnes pour les manches francophones et non à Lanaye, parce que JC Desilve a demandé les autorisations pour Péronnes sur demande de P Delrue et les a obtenues, ce qui n'était pas le cas initialement. R Marcq estime que ce n'est pas correct que les francophones aient boycotté les deux manches en région wallonne. Maintenant que le coach a démissionné et va être remplacé, il faudrait remotiver les pêcheurs feeder wallons à pêcher les sélections. A Coolens rappelle qu' André Tayemans n'a toujours pas reçu le paiement du 3^{me} prix de la 4^{eme} manche des sélections feeder. P Van Hoo devait le verser sur le compte d'A Tayemans. (en parler au BFA).

8- Rencontres internationales - rapport du moniteur national

La Belgique, comme 15 autres pays, n'a pas participé au championnat d'Europe en Bielorussie pour diverses raisons. Problèmes de passeport, de visa, d'assurance voiture, d'assurance maladie, de location de véhicules, de poids (maximum 50 kgs par pêcheur) et détail du matériel de pêche de chaque pêcheur, etc... Un budget de 20.000€ minimum était indispensable. Devant tous ces problèmes, en réunion du 24 avril, le BFA a décidé que la Belgique ne participerait pas au CE. Il n'y avait que neuf pays présents.

Pour le CM, la Belgique s'était bien préparée. Malheureusement, elle a eu un très mauvais tirage le 1^{er} jour. Le 2^{me} jour avec un meilleur tirage, l'équipe belge a pris le même nombre de points que l'Italie qui a remporté le CM. La Belgique terminera 13^{me} sur 37 nations.

Cette année, Geoffrey Duquesne a remporté les sélections des inters A .

Pour la rencontre avec l'Italie, les belges ont pris une raclée. Les Italiens pêchaient dans des eaux qu'ils ne connaissaient pas, avec la même amorce et les mêmes esches que les inters belges. Certains pêcheurs belges devraient se remettre en question.

R Marcq envisage d'annuler la rencontre avec le Portugal. Elle n'apporte pas grand chose et elle coûte très cher.

9- Hameçon d'or et de cristal 2015 - édition 2016

JM Luyckx a reçu un coup de fil d'E Detaille pour dire qu'il mettait un local dans le parc de Jemappe à la disposition de la LFPS pour l'organisation 2016.

Pour l'édition 2016, le château de Namur a déjà été réservé et il n'est pas possible de décommander.

La cérémonie aura lieu le 2^{me} samedi de mars, c'est à dire le 12 mars. Comme chaque année, J Pilate propose ses services pour aider le président, mais souhaiterait savoir à quoi s'en tenir avant fin 2015.

10- Coupe de la communauté française 2015 - bilan - Dates et candidatures 2016

La 1^{ere} manche, organisée par EHC, a eu lieu à Hautrage, 89 pêcheurs présents, plus de 50% de capots. Le mois de mai n'est pas bon pour organiser un concours au grand large d'Hautrage.

La 2^{me} manche, organisée par FLPC, en Meuse à Lanaye, 63 présents, beaucoup de gobies. La LFPS déplore le manque de coupe à la remise des prix (voir règlement CCF).

Samuel Bernard reconnaît son erreur et s'excuse : c'est un oubli de sa part. Le prix de la coupe sera déduit des 250€ qu'il doit recevoir en temps qu'organisateur de la CCF.

La 3^{me} manche, organisée par APB, à Lot-Ruisbroek, 67 présents, captures très irrégulières dans les secteurs.

A l'avenir, les pêcheurs inscrits qui ne préviennent pas de leur absence et qui ne payent pas le droit d'inscription qui est dû, seront suspendus deux ans de la CCF

Dates pour 2016.: 1^{ere} manche, le 10 avril, organisation FLPC

2^{me} manche, le 14 août, organisation F Lux

3^{me} manche, le 30 octobre, organisation Basse Sambre

11- Site de la LFPS

Le nombre de visites du site est toujours en évolution. De plus en plus de visiteurs français et anglais.

A Coolens demande que les infos lui parviennent le plus rapidement possible avant qu'elles ne se retrouvent, parfois de façon erronée, sur facebook.

12- Championnat du monde des Dames 2015 - commentaires - bilan

L'objectif de l'équipe belge a été atteint. Elle visait le podium, elle a eu le bronze et l'argent à l'individuel. Le classement s'est joué à 1 poisson près: si Sandra ne décroche pas son dernier poisson, la Belgique avait l'or et l'argent à l'individuel et l'argent pour les nations.

La fédération de la Senne a bien travaillé, de même que les commissaires.

Le banquet de clôture fut extraordinaire, tant en quantité qu'en qualité. L'ambiance fut terrible. Certaines choses volaient sur la piste de danse.

Le gros couac : on n'a pas retrouvé les médailles pour la remise des prix.

L'organisation belge a recommandé des médailles et les a remises directement à la France et à la Hollande.

JM Luyckx et M Dumortier soulignent que médiatiquement, ils n'ont reçu que des éloges.

Roland estime que le PB n'a pas assez relaté l'évènement: un championnat du monde des nations. C'était le 3^{me} CM organisé en Wallonie. M Dumortier fait remarquer que la revue "le pêcheur belge " doit satisfaire tout le monde et tous les types de pêche.

Pour le bilan financier, il ne restera pratiquement rien. Actuellement il reste environ 1200€ en caisse, plus le sponsoring que la firme Van Den Eynde doit encore verser, mais il faut encore verser 20€ par jour et par commissaire, plus payer les kilomètres à 2 personnes de JM, qui ont presté toute la semaine sur le parcours de pêche de 06h00 à très tard le soir et organiser une petite réception pour remettre les médailles à l'équipe féminine de Belgique.

Le dimanche, en réunion des capitaines, JM Luyckx a été informé que S Bernard, responsable des commissaires ne serait pas présent pour cause de maladie (?) JM Luyckx dut quitter précipitamment la réunion, car des commissaires se trouvaient au lieu de rendez-vous, et attendaient les directives, les laisser-passes, les badges,...

JM Luyckx a regretté que S Bernard n'ait pas prévenu plus tôt, afin de s'organiser. A l'avenir, si une organisation de la Fips a encore lieu en Belgique, il faudra prévoir un suppléant,

JM Luyckx a également eu des échos qu'il aurait dit qu' il (pour S Bernard) était indigne d'être vice-président à la LFPS. R Marcq fait remarquer que c'est lui qui a dit que son comportement n'était pas digne d'un vice-président. R Marcq lui en a donné la raison : la guerre entre Est Compétition et LC concernant la date pour le CB feeder. Pour Roland, un

vice-président doit être un rassembleur. Roland lui fait remarquer qu'il est jeune et qu'il a encore beaucoup à apprendre.

13- Rentrées des listings 2015

Comme chaque année, il a encore fallu pousser la fédération de la Senne afin de clôturer dans les délais. Enfin tout est en ordre.

14- Situation financière - rapport du trésorier - désignation de 2 contrôleurs aux comptes pour la prochaine réunion de la LFPS

Ne sachant participer à la réunion de la LFPS, le trésorier a envoyé au président le rapport qui suit.

Toutes les fédérations sont en ordre concernant les acomptes 2015.

A ce jour, la FSPFB a versé une bonne partie de la subvention. Elle doit encore verser un solde de 3000€ mais leur trésorerie ne le permet momentanément pas, ce qui compromet le paiement des frais de fonctionnement des fédérations.

Cette année, la diminution constante des licences et la chute brutale du nombre de clubs impacte directement le bilan financier.

Le solde 2015 des fédérations devrait être versé pour le 14 décembre au plus tard.

Les notes de frais pour les délégués du bureau doivent lui parvenir pour le 14 décembre au plus tard.

Les acomptes 2016 sont à verser au plus tôt en janvier et au plus tard le 1er mars.

J Pilate remet aux fédérations leur situation financière.

La FSPFB signale que - les timbres licences 2016 sont commandés.

- un bureau fiscal va s'occuper de la trésorerie de la FS

- le prix de l'abonnement 2016 au PB est fixé à 25€ pour les licenciés.

Désignation des contrôleurs aux comptes

J Pilate et C Hastir, suppléant S Bernard

Les 2 contrôleurs devront être présents à la prochaine réunion à 09h00 précise.

En cas d'absence, prévenir afin de convoquer le suppléant

15- Calendrier des concours - rapport de Jean Pilate

Jean Pilate demande que les délégués contrôlent les demandes avant l'envoi. Bien souvent, il manque des informations. Pour 2015, il y a eu 21 concours en plus qu'en 2014.

J Pilate rappelle que les demandes d'annulation doivent lui être adressées par le responsable de la fédération avec la raison de la demande.

J Lefebvre fait remarquer que des clubs annulent leurs concours sans en avoir fait la demande.

16- Divers

1) R Marcq voudrait supprimer la récupération du 1er descendant en cas d'abandon d'un inter. Suite aux modifications du règlement de la FIPS en 2017 de l'âge des vétérans (55 ans), l'âge maximum des inters séniors sera 55 ans.

En 2017, le championnat du monde des nations sera organisé en Belgique.

.

- 2) D'après JM L et Benoit S, comme les clubs de compétition ne gèrent aucun plan d'eau, ils ne seraient pas obligés de s'affilier dans un sous Bassin.!!!! A voir.
- 3) info de la FS: l'école de pêche itinérante va passer à la MWP. Le véhicule que la FSPFB a acheté en leasing reste la propriété de la FS. JM Luyckx demande que le logo de la LFPS soit mis sur le véhicule. Le véhicule pourra être utilisé par la LFPS pour certains besoins.
- 4) Dans le PV- BFA du 26 /1/2013, pt 3.0 , il est dit : on peut organiser un concours le jour du CB jeunes et vétérans, si le concours se fait à minimum 25 km du lieu du CB.
Demander au BFA que cette mesure soit applicable à tous les CB, sauf pour l'individuel et l'interclub.
- 5) Info gobies : une mauvaise information a été donnée par des gardes pêches. Ils auraient dit que les gobies étaient des poissons nuisibles et qu'ils ne pouvaient pas être remis à l'eau. Pour Xavier Rollin, la seule disposition réglementaire consiste en l'interdiction formelle d'utiliser les gobies comme vifs. Donc pour les concours de pêche, le gobie doit être gardé dans la bourriche, et remis vivant à l'eau après la pesée.
- 6) Beaucoup de clubs vont pêcher ou organiser des concours dans des eaux qui ne sont pas de leur fédération. Il est rappelé qu'il faut demander l'accord de la fédération locale qui gère ces eaux. En cas d'accord, le club doit encore s'adresser à la SPW pour avoir les autorisations d'y pêcher.
- 7) JM Luyckx s'occupera de mettre à jour le ROI de la LFPS . JP Paternoster mettra à jour le règlement des concours publics
- 8) A partir de janvier, J Lefebvre ne représentera plus la FLPC à la LFPS. La FLPC présentera quelqu'un d'autre en janvier
- 9) DGBF marque son accord pour aller en 2016 au CM des clubs.(pour le BFA).

La séance est levée à 14h30

.